



Dépistage scellant

Le 5 octobre prochain, l'hygiéniste dentaire passera à l'école pour faire le dépistage des scellant pour les 2^e et 6^e année. Pour ceux ou celle qui en auront besoin, l'hygiéniste fera l'envoi d'une lettre pour l'autorisation aux parents par la suite pour l'application du 18 au 20 octobre prochain. Merci de retourner l'autorisation signer lorsque les élèves concernant les auront.

Halloween

Nous célébrerons l'halloween le mardi **31 octobre à l'école**. Plusieurs activités seront au rendez-vous et pour cette journée tous les élèves sont invités à se costumer pour l'évènement!

Tenue vestimentaire

Les froids de l'automne s'en viennent. Pensez à habillez vos enfants convenablement et à les équiper pour la pluie. Il est souvent souhaitable d'avoir plus d'une paire de chaussure.

Absence ou retard d'un élève

Lorsqu'un élève est absent pour une période, au courant de la journée ou arrive en retard, s.v.p. bien vouloir vous diriger vers la porte #2 (stationnement des enseignants) et sonner pour que l'on vienne vous ouvrir.

Gastro-entérite

Plusieurs cas de gastro-entérite ont été répertoriés depuis le début de l'année. Nous désirons vous rappeler que vous devez garder votre enfant à la maison lorsque celui-ci présente des symptômes de ce virus. Vous devez vous assurer que les vomissements soient disparus depuis au moins 24h à 48h avant de le retourner à l'école.

Caisse scolaire

Chaque élève recevra, lundi le 2 octobre, une pochette explicative pour les dépôts de la caisse scolaire qui débutera le mercredi 4 octobre 2023. Pour les élèves qui n'ont pas de compte d'ouvert à la caisse, la procédure est expliquée dans cette pochette. À chaque semaine (le mercredi), les élèves qui ont leur enveloppe de caisse scolaire, doivent la remettre à leur enseignante et les dépôts seront faits à la caisse Desjardins directement par la secrétaire Mme Cynthia Leblanc. Pour ceux ou celle qui désirent recevoir des enveloppes de dépôts, s.v.p. en faire la demande avec les documents de la pochette reçu de la caisse. En cours d'année lorsque vous n'aurez plus d'enveloppe de caisse scolaire, en faire la demande à l'enseignante de votre enfant et nous vous en enverrons par le petit facteur de celui-ci.

Absence de votre enfant

École Ste-Bernadette Coleraine	École St-Nom-de-Jésus Beaulac
418-423-2751 poste 3700	418-458-2322 poste 4800

Numéros utiles

École Ste-Bernadette Coleraine	École St-Nom-de-Jésus Beaulac
418-423-2751	418-458-2322
Secrétaire : 3700	Secrétaire : 4800
Direction : 3701	Direction : 4801
Service de garde : 3710	TES : 4806
TES : 3715	

Portes verrouillées

Les portes de l'école seront verrouillées en tout temps afin d'assurer la sécurité de tous.





LA SÉCURITÉ **SANS** COMPROMIS



Le plus grand danger en transport scolaire se situe à l'extérieur de l'autobus.

Comme parents, vous pouvez contribuer à la sécurité des enfants lorsque vous circulez en présence d'un autobus scolaire, que ce soit sur la route, en zone scolaire ou **dans la cour de l'école de votre enfant**.

Soyez attentif à la signalisation en zone scolaire ainsi qu'aux abords et dans la cour de l'école.

Soyez toujours vigilant en présence d'un autobus scolaire.

Soyez respectueux des règles du Code de la sécurité routière, particulièrement en présence d'enfants.